

NOVEMBRE 1987

N° 6

### EDITORIAL

#### LE MOT DU PRESIDENT

La 5ème Assemblée Générale de notre Amicale vient d'avoir lieu... et il m'est agréable de constater que cette séance et la manifestation qui l'a suivie ont connu un certain succès par le nombre et la qualité de ses participants !

En effet, le Directeur Général du BRGM en personne a bien voulu s'associer au début de nos travaux et montrer ainsi l'intérêt certain qu'il portait à notre Association ; ensuite il a pu être noté, la présence du lauréat de notre coupe de la fidélité, Marcel CAZAUX ; d'un de nos délégués régionaux récemment désigné Marcel BOURGEOIS, du Président de l'UFG, le professeur ROUTHIER, un de nos meilleurs militants, qui nous a fait deux brillantes interventions, enfin, se sont également associés à nos agapes notre président d'honneur Cl. BEAUMONT, et un éminent membre bien éloigné mais toujours proche par le coeur, Jacques BODELLE. et enfin beaucoup d'autres, piliers de notre Amicale...

Le récit du déroulement des manifestations se trouve dans ce bulletin et je n'y reviendrai que pour souligner les points suivants.

Cette Assemblée Générale a fait le bilan des activités et des finances de l'Association qui paraît en bonne santé mais sans plus. Or ce "plus" je souhaite que, grâce au nouveau règlement intérieur adopté par l'A.G., nous l'enregistrerions rapidement, en raison d'abord de la décentralisation maintenant officielle - à vous de jouer les délégations régionales !- et également de la possibilité d'accueillir des membres actifs plus jeunes de notre BRGM (12 ans d'ancienneté à la place de 20 ans) ce qui devrait nous donner une "nouvelle vague" destinée à "secouer les cocotiers" (oh - pas trop fort !) et ainsi redynamiser l'ensemble de nos amis. Enfin, le renouvellement de notre Conseil d'Administration nous permettra de faire mieux avec le "plus" en question !

Que soit remerciée ici toute l'équipe autour du président, qui a toujours montré une efficacité et un dévouement inlassable pour l'organisation des manifestations et la promotion de notre association. Je veux citer ici plus particulièrement notre ami Ignace DARCHEVILLE qui quitte le poste de vice-président sur sa demande en raison de contraintes personnelles qui l'éloignent temporairement de notre bonne ville d'ORLEANS.

Parmi les manifestations à venir, l'Amicale organise cette année pour les adhérents du Centre et de Paris une fête à l'occasion de notre patronne la Ste Barbe et je donne rendez-vous à tous ceux qui peuvent venir, le vendredi 4 décembre prochain à 20 heures au BRGM ORLEANS LA SOURCE.

Dans le dernier "CONTACT" je vous avais souhaité de bonnes vacances d'été... voici déjà venu l'automne et bientôt l'hiver avec la nouvelle année... aussi, je viens vous adresser, au nom de tout le Conseil et en mon nom, tous nos voeux les plus amicaux de santé et de bonheur pour vos familles et vous même.

Que 1988 vous apporte joies, détente et réalisation de vos projets.

LE PRESIDENT

---

C O M P T E - R E N D U

A S S E M B L E E G E N E R A L E

DU 16 OCTOBRE 1987

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens du BRGM a tenu ses 5e assises à l'Auditorium d'Orléans La Source le 16 octobre 1987, avec 76 présents et 94 pouvoirs.

Le Président J. GAZEL ouvre la séance à 17 h 30 en souhaitant la bienvenue aux nombreux participants et en passant aussitôt la parole à M. Maurice ALLEGRE, Directeur Général du BRGM qui avait tenu à être présent au début de notre réunion et qui, dans une brève adresse, nous a félicité des efforts de notre Amicale pour resserrer les liens entre jeunes et moins jeunes et garder dans toute la mesure du possible les traditions de notre grande Maison. Il a insisté sur l'aide que nous pouvons apporter dans la diffusion des publications et la promotion de certaines actions du BRGM. Il a terminé en souhaitant la pleine réussite de notre manifestation et des projets prévus pour 1988.

Le Président appelle l'ordre du jour :

- Rapport moral et activités 86/87 ;
- Rapport financier ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Modifications du règlement intérieur ;
- Programme 1988 ;
- Questions diverses.

#### RAPPORT MORAL 1986/87

L'amicale déplore le décès de 4 camarades : Mme RIVIERE en novembre 1986, MM. Jean GOGUEL en janvier 1987, Pierre CANTAU en février 1987, et Robert LE MORVAN au printemps dernier.

Le Président demande une minute de silence et de recueillement à leur mémoire.

Le nombre de nos adhérents qui était de :

203 en octobre 1983,  
371 en octobre 1984,  
422 en octobre 1985,  
394 en octobre 1986,

semble bien vouloir se stabiliser puisqu'il est de 423 en octobre 1987, compte tenu des nouvelles admissions, des décès (hélas !), des démissions et des radiations.

Ce dernier nombre fait apparaître 282 retraités et 141 actifs, soit une plus grande proportion de retraités, ce qui paraît normal avec la diminution des effectifs du BRGM, encore que les départs de l'année dernière n'aient pas eu de conséquences directes, semble-t-il, sur les demandes nouvelles d'admission. Ceci ne doit pas décourager les bonnes volontés destinées à rallier les "grands Anciens" nombreux à retrouver, ainsi que les "nouveaux Anciens" faciles à contacter, mais plus difficiles à persuader !

A noter que 120 adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 1987 et un rappel sera fait sous forme de liste-pilori.

### Bulletin "CONTACT"

En 1986, notre Conseil d'Administration a décidé la réalisation d'un périodique propre à l'Association destiné à informer nos adhérents sur la vie du BRGM et de notre Amicale.

Ce bulletin, a été publié depuis 1986 et nous en sommes à la préparation du n° 6 qui est diffusé en novembre 87, après l'Assemblée Générale. Il est demandé instamment à tous nos adhérents de bien vouloir participer à la rédaction de ce bulletin en nous envoyant articles, suggestions et informations diverses.

Avec "Contact" sont diffusées les nouvelles BRGM parues sous les titres "Zoom" et "Lettre information du BRGM".

Rappelons enfin que le rapport annuel du BRGM est envoyé aux retraités qui en font la demande par écrit.

### Calendrier des Activités :

Précisons que les réunions mensuelles (du Bureau) du 1er mardi de chaque mois ont eu lieu normalement sauf en Août, et que le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 mars et le 6 octobre de cette année.

Rappelons les diverses manifestations intéressant l'Association depuis la dernière Assemblée Générale 1986 :

\* 4 décembre 1986 : réunion BRGM pour la remise de nombreuses médailles du travail. Beaucoup de nos adhérents actifs et retraités ont été récompensés ce jour là. Qu'ils en soient félicités.

\* 6 février 1987 : réunion constitutive de la délégation Régionale PARIS-ILE DE FRANCE, groupant plus de 30 participants avec élection d'un bureau. Des précisions vous seront données par le Délégué Régional Gilbert CASTANY.

\* 27 février 1987 : repas gastronomique de la région Centre groupant plus de 25 gourmets à la Grenouillère au coeur de la Sologne.

\* 6 mars 1987 : réunion constitutive de la Délégation Régionale Méditerranée groupant une soixantaine d'adhérents, réunion au cours de laquelle un bureau a été constitué. Des indications sur ce groupement vous seront données par le délégué régional Marcel BOURGEOIS.

Les compte-rendus de ces réunions constitutives vous ont été donnés dans CONTACT n° 4 du mois de Mars 1987.

\* 14 juin 1987 : fête champêtre annuelle de l'Amicale à PEZOU-VENDOME avec visites de la ville, rallye automobile et déjeuner dansant. Cette manifestation, remarquablement organisée s'est fort bien déroulée... seule déception : une participation bien faible !

Enfin une soirée cinéma amateur, envisagée à ORLEANS au printemps, n'a pu avoir lieu pour raison de santé de l'intéressé.

#### Délégations Régionales :

Délégation "PARIS-ILE DE FRANCE" (délégué Gilbert CASTANY)

La délégation PARIS-ILE DE FRANCE a été constituée, au cours d'un diner-débat (32 participants) qui s'est tenu le 6 février 1987, au restaurant interministériel, rue Barbet de JOUY. Un bureau provisoire a été désigné : Gilbert CASTANY, délégué régional ; Henri DUVILLARET, délégué régional adjoint et Jacques MARCHESSEAU, secrétaire général (dans l'attente du retour en activité de Jacqueline COUPAT). La délégation compte 77 membres groupant les adhérents de l'Amicale des provinces suivantes : Ile de France, Picardie, Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes. Un annuaire, avec adresses et numéros de téléphone, a été établi et diffusé à tous les membres, ainsi que le compte-rendu de la réunion constitutive.

Une première manifestation, d'une journée, a été organisée par J. MARCHESSEAU, le 13 mars avec visite au Sénat, accompagnée d'un excellent déjeuner, en commun avec l'Amicale des Anciens de l'école de prospection et du CIPRA.

Le bureau de la délégation régionale, auquel s'était joint notre Président de l'Amicale, J. GAZEL, s'est réuni le 31 mars, au siège du BRGM à PARIS. Cette réunion a fixé provisoirement les domaines géographiques des délégations régionales. Leur création et leur organisation sont données dans le règlement intérieur de l'Amicale. Il a été prévu deux réunions par an de la délégation, l'une administrative réservée aux membres, l'autre récréative à laquelle seront conviées les épouses (visites, théâtre, créations d'activités diverses, etc.). Des propositions d'exposés, suivis de discussions au cours de repas-débats, ont été présentées par Pierre ROUTHIER.

Une première réunion de travail avait été décidée, après consultation par circulaire adressée à tous les adhérents, lors de la fête annuelle de l'Amicale le 14 juin au PEZOU. Le nombre réduit des participants de la délégation (6) n'a permis qu'une discussion amicale.

Un programme précis d'activités pour l'année 1988, sera établi lors d'une prochaine réunion du bureau.

Délégation Régionale "MEDITERRANEE" (Délégué Marcel BOURGEOIS). En janvier dernier, Jean RICOUR proposait aux anciens des régions : LANGUEDOC-ROUSSILLON, PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, CORSE, une réunion en Provence.

Le 6 mars nous étions quelques dizaines au SGR de MARSEILLE, une soixantaine au repas qui suivait à CASSIS, et même une trentaine de courageux allaient au péril de leur digestion, visiter en bateau les calanques par temps gros et gris.

Jacques GAZEL était de la partie : jovial persuasif et décidé comme vous le connaissez, il eût tôt fait de trouver les cinq volontaires enchantés d'animer la délégation régionale.

Jusqu'ici, les délégués sont restés très calmes : le printemps long et maussade était peu propice aux initiatives. Et puis l'été est arrivé brutalement, torride comme toujours, avec ses vagues de touristes qui bloquent les routes et vous laissent tout juste quelques créneaux pour faire quelques incursions sur les plages.

Aujourd'hui les délégués jurent qu'ils n'en resteront pas là! Ils parlent d'envoyer un questionnaire aux anciens disséminés de Monté Carlo au Cap Cerbère pour connaître leurs intentions, souhaits, suggestions, hurlements, etc...

Préparez vos stylos !

### Clubs

Le club d'investissement "Géovaleurs" poursuit son activité avec un vingtaine de membres et son président P.E. BEAU a donné quelques précisions sur sa bonne marche mais en déplorant le yo-yo actuel des cotations... pas besoin de commentaires !

Le futur club "Collection de Minéraux" en est toujours à sa période d'organisation et son "accouchement" paraît difficile ! Son animateur Henri GALLE CAVALLONI a provoqué 2 réunions sans succès et vous donnera quelques précisions sur la poursuite ou non de cette création.

Parmi les activités de l'Amicale signalons encore :

- invitation à nos adhérents intéressés à participer le 11 décembre 1986 à la réunion débat sur l'utilisation des moyens informatiques de la saisie des données à leur interprétation, réunion organisée par le département Carte Géologique. Ce genre d'invitation a été provoqué par le souhait de nombreux anciens, d'être tenus au courant de l'évolution des techniques dans notre domaine professionnel. Peu d'anciens ont répondu à cette convocation !

- participation à des travaux de la Commission de Liaison Agriculture Industrie Recherche Enseignement (CLAIRE) de la Région Centre. Ph. WACRENIER, en quelques mots donne des indications sur sa collaboration avec CLAIRE.

- enfin rappel à toutes les Divisions Géologiques et Services Géologiques Régionaux de BRGM, réalisé à temps, pour les inciter à ne pas oublier les Anciens du BRGM au moment de fêter la traditionnelle Ste Barbe.

Au cours de l'Assemblée Générale de l'année dernière une question avait été posée sur les tarifs d'abonnement aux périodiques BRGM. Le service Edition a confirmé son accord avec 50 % de remise pour les 4 publications suivantes :

- Chronique de la Recherche Minière,
- Géologie de la France,
- Géothermie actualités,
- Hydrogéologie.

#### Annuaire 1987/88

Un intercalaire a été réalisé et envoyé début 1987, il était destiné à corriger les fautes et adresses erronées, rajouter les nouveaux membres et compléter les adresses et numéros de téléphone que l'on a bien voulu nous envoyer.

Un nouvel annuaire sera dressé et diffusé en 1988 et un appel est fait à tous les adhérents qui auraient des modifications et précisions à y apporter.

#### RAPPORT FINANCIER : Situation au 16 octobre 1987

Le Président passe la parole au Vice-Président Emmanuel CHIMAY :

##### Dépenses

Assemblée générale du 7/11/86 :	
. facture repas	7 474,00
. sonorisation	1 000,00
Soirée parisienne du 6/2/87 :	
. facture repas	4 655,00
Papeterie	2 223,14
Travaux de dactylographie	2 680,00
Téléphone	280,00
Timbres 1987	252,61
Fête annuelle de PEZOU du 14/6/87 :	
. facture repas, location salle, sonorisation, déplacements	10 848,67
Divers, dons et oeuvres	905,00
	<u>30 314,42</u>
Solde au 16 octobre 1987 (*)	37 718,60
	<u>68 033,02</u>

##### Ressources

En caisse au 7/11/86	20 823,02
Cotisations 1985 8 x 70	560,00
Cotisations 1986 34 x 80	2 720,00
Cotisations 1987 278 x 80	22 240,00
Cotisations 1988 3 x 100	300,00
Assemblée Générale du 7/11/86 :	
participation aux repas 7 x 100	700,00
Soirée parisienne du 6/2/87 :	
réunion délégation régionale Paris	4 480,00
Fête annuelle à Pezou du 14/6/87 :	
participation repas	10 285,00
Assemblée Générale du 16/10/87 :	
participation repas 53 x 110	5 830,00
Divers	95,00
	<u>68 033,02</u>

(\*) L'avoir net de l'Amicale  
s'interprète ainsi :

. en caisse au 16/10/87	37 718,60
. + 32 bons de caisse placés chez Société Générale	32 000,00
	<hr/>
	69 718,60
. participation repas du 16/10/87 à reverser	-3 830,00
	<hr/>
	63 888,60

NOTA : Il a été décidé lors de l'Assemblée Générale du  
16 octobre 1987 :

- 1) de porter la cotisation 1988 à 100 F ;
- 2) de retenir l'année civile pour la cotisation.

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à  
l'unanimité.

#### MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Ces modifications sont proposées par le Conseil  
d'Administration pour répondre aux nécessités de la  
décentralisation et à la nouvelle gestion qui en découle.

Gustave CORNET, administrateur fait la lecture d'un nouveau  
texte (dont il a été l'un des réalisateurs) en faisant approuver  
chaque article par l'Assemblée Générale.

Texte adopté à l'unanimité (voir plus loin).

#### PROGRAMME D'ANIMATION ET D'ACTIVITES DE L'AMICALE POUR L'ANNEE 1988

Le Président donne la parole au Vice-Président Ignace  
DARCHEVILLE.

Désormais, du fait de la création des "délégations  
régionales", les activités et animations de l'amicale seront  
considérées et organisées sur deux niveaux : l'un national,  
l'autre régional.

Niveau National : Les activités et animations au niveau National, intéresseront l'ensemble de nos adhérents. Tous recevront sans exception, individuellement des invitations à participation. Elles concerneront notamment :

\* L'assemblée générale annuelle et la scirée rencontre qui y fait suite.

\* La fête annuelle, dite champêtre, qui a lieu tous les ans un dimanche fin mai ou début juin. En 1988 elle aura vraisemblablement lieu à Orléans.

Niveau régional : Les activités ou animations au niveau régional, intéresseront les adhérents des délégations régionales à laquelle ils sont rattachés. Chacun d'eux recevront individuellement une invitation à participation.

Ces manifestations seront annoncées en plus dans le bulletin "CONTACT", ce qui permettra éventuellement aux camarades d'autres régions d'y participer, si tel est leur désir.

Dans cette optique, nous vous informerons ci-après des projets déjà prévus à ce jour.

\* REGION CENTRE :

a) Soirée théâtrale à PARIS

Spectacle de Robert HOSSEIN "Le courrier de Lyon" au Palais des Sports. Date retenue, dimanche 17 janvier 1988 - coût 200 francs, comprenant le prix de la place (parterre) et transport en car. Départ prévu au BRGM à ORLEANS à 16 heures, la séance débutant à 18 heures 30 précise. Inscription auprès de Gérard PIBAULT, accompagné d'un chèque de 200 francs par personne. Date limite d'inscription définitive le 10 décembre 1987 (parents et amis acceptés). Au moment de la mise sous presse 85 inscriptions ont été enregistrées. Nos camarades de la Région Centre ont été informés individuellement par une circulaire.

b) Fête de la Sainte Barbe

A l'occasion de la Sainte Barbe, le vendredi 4 décembre prochain, l'Amicale a pensé relancer la fête traditionnelle de notre patronne du feu.

C'est donc avec l'ensemble du Centre Scientifique et Technique que nous organisons une soirée dansante avec buffet à la cafétaria, à partir de 20 heures.

Tous les agents du BRGM, tous les Anciens et les amis des amis sont cordialement invités à y participer.

Prix de la soirée : 120 francs par personne, apéritifs et vins compris.

Les inscriptions devront se faire au plus tard le 1er décembre accompagnées de chèque, auprès de Gérard PIBAULT, ou des secrétariats de départements pour les actifs.

c) Sortie à SANCERRE

Il est prévu d'organiser une sortie à SANCERRE, Chef-lieu de canton du Cher, patrie de Samuel BERNARD, réputé pour ses vins blancs et ses crottins de chèvre.

d) Soirée projection amateur

Il est toujours, dans l'intention des animateurs, d'organiser une soirée cinéma amateur, accompagnée d'un buffet campagnard avant la séance.

Pour ces deux dernières manifestations, nos camarades de la Région Centre seront informés des détails à une date ultérieure.

\* AUTRES REGIONS

Nous n'avons pas reçu, au moment de mettre sous presse, d'informations des délégués régionaux, sur leurs intentions concernant les manifestations régionales.

INTERVENTIONS

Le Président donne la parole au Professeur Pierre ROUTHIER.

Une proposition de loi "tendant à réglementer l'usage professionnel du titre de géologue"

P. ROUTHIER, président de l'Union française des géologues (depuis avril 1987) informe l'assemblée sur les raisons qu'ont contraint l'UFG à demander la reconnaissance du titre de géologue par la voie parlementaire.

Deux faits :

- 1) N'importe qui peut, en France, se dire géologue ;
- 2) L'adaptation de la profession à de nouveaux débouchés bénéficierait grandement d'une reconnaissance légale.

De 1981 à 1985, les démarches des présidents de l'UFG auprès du ministre de l'industrie ont été étouffées ou traitées avec une légèreté coupable. Il fallait donc changer de méthode.

Sollicité, M. Pierre LAFFITTE, bien connu de tous ceux qui ont en mémoire l'histoire du BRGM, de l'ENS des Mines de Paris, de Sophia-Antipolis, a déposé au Sénat, le 7 juillet, la proposition de loi en question.

C'est un pas nécessaire, mais la route sera encore longue et épineuse. D'autant que, dans l'intervalle, le Ministre de l'Industrie répondait à un Sénateur que la reconnaissance du titre pourrait être examinée dans la perspective de l'ouverture européenne de 1992 ! Réponse "inspirée" que l'UFG ne peut admettre.

N'oublions pas aussi qu'il faut de puissantes pressions pour que le gouvernement inscrive à l'ordre du jour la discussion et le vote d'un projet de loi. Dans le climat actuel, pourquoi discuter de notre profession ou d'une autre ?

Cependant, nous trouverons, c'est certain, des parlementaires pour s'intéresser au combat où l'UFG s'est engagée. Ce n'est pas le seul ! Pour les conduire en une période où les effectifs de géoscientifiques déclinent, elle a besoin de maintenir son propre effectif ; son conseil d'administration a besoin de se sentir soutenu.

Aidez-là en adhérant et en faisant du prosélytisme ! Récemment très améliorée et enrichie, écrite pour un public plus large (édiles, décideurs, journaliste, etc), la revue "Géologues" en sera un bon instrument. Cotisation : 300 F ; retraités : 150F.

Un article des statuts permet l'admission de prospecteurs (et ex-prospecteurs), sur dossier examiné par le conseil d'administration.

(UFG - 77, rue Claude Bernard - 75005 PARIS, tél. 47-07-91-95 (mardi, mercredi, jeudi).

Vifs applaudissements de la salle.

### Sponsoring

Intervention de G. DUERMAEL, responsable des Relations Publiques au BRGM :

Un des moyens de publicité indirecte fort utilisée de nos jours est le "sponsoring", qui consiste à financer en totalité ou partiellement des participations dans quelques manifestations sportives de haut renom, largement commentées dans les médias.

Il n'est pas question, pour le BRGM, de verser des sommes considérables pour un minuscule logo collé sur une voiture du PARIS-DAKAR ou un voilier de la prochaine TRANSAT !

Par contre, G. DUERMAEL, responsable des Relations Publiques, envisage une autre forme de sponsoring. Celle-ci vise, au contraire, à créer et lancer une compétition nouvelle, de genre "inter-entreprises", qui serait d'un coût nettement moins onéreux, puisqu'une grande partie des frais est récupérée sur les inscriptions des participants. Cela demande par contre du temps pour l'immense travail d'organisation que cela implique : une telle opération ne peut réussir qu'avec le concours de bénévoles et l'Amicale pourrait y apporter une aide des plus efficaces.

Il resterait alors à concevoir une épreuve susceptible d'enthousiasmer les foules...

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNEE 1988

En application de l'article 9 des statuts des élections ont lieu pour le remplacement des 11 membres sortants suivants :

Mme B. SANGNIER	se représente
Melle J. BECAULT	
MM. E. CHIMAY	se représente
Y. CHOULEUR	"
M. COLLIER	"
I. DARCHEVILLE	"
J. GAZEL	"
C. GUILLEMIN	"
P. LECUYER	
G. PIBAULT	se représente
JC. ROUSTAN.	

alors que 5 membres restent en place (élus l'année dernière) :

Melle J. COUPAT  
MM. G. M'BEMBA  
S. PAPPALARDO  
H. GALLE CAVALLONI  
G. CORNET

Le nombre des administrateurs étant de 16, il y a donc lieu d'élire 11 administrateurs parmi :

8 membres sortants : (voir ci-dessus)  
4 candidatures nouvelles : MM. Georges CAMBRAY, Léon DELBOS, Roland PIERROT et Philippe WACRENIER.

Les résultats du vote sont les suivants : sur 169 votants, ont obtenu :

G. CAMBRAY	124 élu
E. CHIMAY	161 "
Y. CHOULEUR	163 "
M. COLLIEN	169 "
I. DARCHEVILLE	166 "
L. DELBOS	135 "
J. GAZEL	163 "
Cl. GUILLEMIN	149 "
G. PIBAULT	157 "
R. PIERROT	155 "
B. SANGNIER	152 "
Ph. WACRENIER	123 non élu.

Le Conseil d'Administration est composé ainsi :

Mme P. SANGNIER	MM. L. DELBOS
Melle J. COUPAT	H. GALLE-CAVALLONI
MM. G. CAMBRAY	J. GAZEL
E. CHIMAY	Cl. GUILLEMIN
Y. CHOULEUR	G. MBEMBA
M. COLLIEN	G. PIBAULT
G. CORNET	R. PIERROT
I. DARCHEVILLE	S. PAPPALARDO

Le nouveau bureau élu par les membres du Conseil se compose de :

Président	: J. GAZEL
Vice Présidents	: E. CHIMAY, R. PIERROT
Secrétaire	: Y. CHOULEUR
Secrétaire adjoint	: G. CORNET
Trésorier	: S. PAPPALARDO
Trésorier adjoint chargé de l'animation	: M. COLLIEN
Correspondant auprès du BRGM	: G. PIBAULT
Correspondant adjoint	: G. MBEMBA

Chargé de la publication du bulletin "CONTACT" et de l'annuaire 88 : I. DARCHEVILLE  
(c'est sur sa demande qu'il a abandonné le poste de Vice-Président pour raisons personnelles qui l'éloignent pour le moment d'ORLEANS).

Enfin, MM. L. DELBOS et G. CAMBRAY s'occuperont plus particulièrement de l'animation de la Délégation Régionale CENTRE.

Questions diverses : Aucune

Avant la levée de l'Assemblée Générale, le Professeur Pierre ROUTHIER donne une courte conférence sur "La restitution de Pluton" par la baronne de BEAUSOLEIL (1640).

Enfin un audio-visuel clotura la manifestation : Le tunnel sous la Manche.

La séance fut levée à 19 h 40 après proclamation du résultat des élections.

---

SOIREE RENCONTRE ET DANSANTE 1987

C'est la tradition !

Après l'Assemblée Générale annuelle, où se débattent des questions sérieuses pour la bonne marche de notre Amicale, a lieu la détente, avec la soirée rencontre des Anciens, autour d'un excellent repas et d'une piste de danse très fréquentée.

Cette soirée 1987 s'est tenu dans la salle du restaurant du BRGM. Elle a débuté à 19h30 et s'est terminée vers 3 heures du matin. 54 de nos camarades étaient présents, venus seuls ou accompagnés. Au total il y avait 95 participants.

Le sympathique et dynamique "Disc-Jockey" que nous avons engagé l'année dernière, animait encore cette année la partie dansante.

**Menu :**

- . Apéritifs (Kir, Punch)
- . Salade composée
- . Quiche lorraine
- . Chartreuse de pintade
- . Plateau de fromages
- . Dessert des Anciens
- . café
- . Vins (rouge et rosé)

**Participants :**

ALLON Alphonse	1	GAGNIERE Gilbert	1
BEAU Stéphane	1	HEETVELD Hans	2
BEAUMONT Claude	1	IMHOFF Jean	2
BERTON Yves	2	LOUGNON Jean	1
BODELLE Jacques	1	LEMARCHAND Roger	1
BOUSQUET Daniel	2	LIMASSET Jean (M & Mme)	2
BOURGEOIS Marcel	1	LIEHNART Georges (M & Mme)	2
BOUVET Michel	4	LEFAVRAIS Mireille	1
CAZAUX Marcel	1	LJOT André	2
CESBRON	2	LELAY Pierrette	2
COLLIEN Marcel (M & Mme)	2	NEAU Guy	2

CORNET Gustave (M & Mme)	2	NOESMOEN André	2
CHIMAY Emmanuel (M & Mme)	2	PAPPALARDO Sauveur (M & Mme)	2
DE MAUTORT Jacques	1	PHAN Khien	2
DARCHEVILLE Ignace	2	PEVIN Bernard	2
DELAPORTE Michèle (M & Mme)	2	PIERRROT Roland	2
DELAROCHE Hubert	2	PIRARD François	1
DOLLEZ Lucien	2	PETOT Jean	2
FREY Lucien	2	REUILLON Georges	2
FRITSCHÉ Jean	1	ROBINET Roland	1
GERARD Georges	2	ROUSTAN Jean Claude	2
GRILLOT Hubert	2	REY Pierre	1
GENESTIE Paul	2	SANGNIER Paul (Mme)	1
GUILBERT Frank	1	VANDENHUCK	1
GUILLEMIN Claude	3	VAUTRELLE Christian	2
GUILLAUME Marcel	1	VILLALAND Pierre	1
GAZEL Jacques	2	WACRENIER Philippe	2
GALLE CAVALLONNI Henri	1		

---

"La restitution de Pluton", par la baronne de Beausoleil (1640)  
ou deux "mineurs" spoliés et emprisonnés. (exposé de Pierre  
ROUTHIER).

Ce curieux épisode de l'histoire des mines de France illustre le durable manque d'intérêt de notre nation pour les richesses du sous-sol.

Baroque et sans valeur technique, l'ouvrage avait reçu l'imprimatur de Louis XIII. Peu après sa parution le cardinal de Richelieu fit enfermer la baronne au donjon de Vincennes et son époux à la Bastille. Pourquoi ?

Une réponse suffisante, mais peut-être incomplète, est révélée par une lecture attentive de l'ouvrage. Plusieurs choses sont certaines :

Le baron fut un gestionnaire minier estimé (en Hongrie), que s'arrachaient certainement l'empereur d'Allemagne et le roi de France son épouse et lui ne se comportèrent nullement en aventuriers dans plusieurs régions de France ils travaillèrent sur des sites minéralisés avec des mineurs allemands et hongrois ils y investirent leurs propres deniers.

Ils espéraient obtenir des concessions. Après dix ans d'espairs déçus, la baronne "se fâche" : son ouvrage est avant tout une plainte contre les mauvais traitements subis en Bretagne de la part d'un "prévot provincial", et d'une dénonciation de cumulards.

La plainte demeure d'une singulière actualité :

"Chose horrible, en France, que ceux qui doivent maintenir la justice sont les premiers à la violer et corrompre"...

(article à paraître dans prochain numéro des "Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie" (COFRHIGEO). Secrétariat : J. GAUDANT, 17, rue du Docteur Magnan - 75013 PARIS).

## NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

=====

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de l'Association.

### ARTICLE 1

#### Conditions d'admission

Pour adhérer à l'Association des Anciens du BRGM, il est retenu les critères suivants :

- a) être un ancien agent parti à la retraite ou en pré-retraite ;
- b) être un ancien agent ayant quitté volontairement le BRGM et ayant effectué un minimum de 5 ans de service au sein de celui-ci ;
- c) être encore en activité à l'heure actuelle au BRGM et ayant au moins 12 ans d'ancienneté ;
- d) être un ancien BRGGM, BUMIFOM, BRMA et BMG.

Les conjointes et conjoints des adhérents décédés peuvent adhérer à l'Amicale.

Les demandes d'admission sont traitées conformément à l'article 5 des statuts.

### ARTICLE 2

#### Moyens d'action

L'Association fonde et administre soit directement soit par l'intermédiaire de groupements régionaux, commissions, comités spéciaux les institutions de toute nature qui lui paraissent répondre à son programme.

Elle use, dans ce but, de tous les moyens légaux, notamment de congrès, conférences, revues, brochures, journaux, envois de missions à l'étranger, cycle d'études etc...

### ARTICLE 3

#### Délégations Régionales

Les membres de l'Association peuvent se constituer en Délégations Régionales. Celles-ci ont pour but d'aider l'action de l'Association sur le territoire de leur ressort.

Leur création doit être approuvée par l'Assemblée Générale.

### ARTICLE 4

#### Administration de la Délégation Régionale

Dans chaque région les membres se réuniront en Assemblées Régionales pour élire un bureau régional composé :

- d'un Délégué Régional
- d'un Délégué Régional adjoint
- d'un Secrétaire Trésorier Régional.

Le bureau pourra confier des missions temporaires ou permanentes à certains de ses membres, telles que : préparation de réunions, fêtes, séminaires, déplacement en groupes, etc...

Le bureau est élu pour 2 ans et ses membres sont rééligibles.

Sur demande préalable, les Délégués Régionaux pourront être invités aux séances du Conseil d'Administration.

Ils devront assister à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter.

### ARTICLE 5

#### Fusion des Délégations Régionales

Une Délégation Régionale pourra s'associer à une autre délégation voisine soit pour une ou plusieurs activités à traiter en commun, soit en vue d'une fusion définitive qui sera entérinée par le Conseil d'Administration et par l'Assemblée Générale. Dans le cas de fusion, il sera procédé à l'élection d'un nouveau bureau régional remplaçant les deux bureaux.

### ARTICLE 6

#### Activités de la Délégation Régionale

Les délégués régionaux aidés de leurs adjoints ou des responsables, animent les groupes ainsi créés pour pallier la grande dispersion géographique des membres de l'Association. Ils organisent toutes réunions, rencontres et activités conformes au but de l'Association tel que défini aux statuts.

Les délégations régionales avertiront le bureau du Conseil d'Administration de l'Association de leurs activités. Le bureau harmonisera alors à l'amiable ces activités pour éviter les doubles emplois.

De même elles informeront les autres délégations de leurs programmes annuels d'activités afin de permettre aux autres membres d'y participer s'ils désirent faire le déplacement.

### ARTICLE 7

#### Commissions et clubs

Pour promouvoir des activités spécifiques, il pourra être créé, à l'échelon national des clubs ou des commissions, soit permanentes, soit temporaires pour des objectifs bien définis. Ces clubs pourront avoir une section locale dans les délégations régionales.

Ces sections regrouperont les membres de la région intéressée ou si nécessaire les membres de régions voisines. Un règlement propre de chacun de ces clubs précisera le fonctionnement des sections locales et devra être agréé par le Conseil d'Administration.

### ARTICLE 8

#### Budget et Gestion

Le Conseil d'Administration apportera un soutien financier aux délégations régionales. Ce soutien sera calculé suivant le nombre d'adhérents faisant partie de la délégation.

Ce nombre d'adhérents est celui des cotisants constaté sur l'exercice antérieur.

Le trésorier régional justifiera une fois l'an l'utilisation de ces fonds devant le Conseil d'Administration.

### ARTICLE 9

Chaque Président sortant est nommé d'office Président Honoraire et peut assister aux délibérations du Conseil avec voix consultative.

### ARTICLE 10

Lorsque dans un couple, les deux membres sont adhérents, il est admis que le second membre ne paiera qu'une demi-cotisation pour justifier son appartenance à l'Amicale et être inscrit à l'annuaire.

Les conjointes de membres décédés bénéficieront des mêmes conditions.

Intervention à l'Assemblée Générale du 16 octobre 1987  
concernant le projet de création d'un club de Minéralogie ou  
"Collection de Minéraux" par Henri GALLE-CAVALLONI

Un premier appel lancé il y a trois ans avait suscité une quarantaine de réponses intéressantes dont une vingtaine par des amis décidés à participer à l'animation de ce club.

A la suite de ce résultat encourageant, nous avons lancé le projet en 1986-1987 et nous vous avons invités successivement à deux réunions.

A la première, neuf personnes étaient présentes ou représentées et à la seconde qui pourtant avait fait l'objet d'un nouvel appel général trois personnes seulement avaient fait l'effort de venir.

Il est vraiment étonnant que dans une maison comme la nôtre qui s'appelle le BRGM, ces appels aient rencontré une indifférence quasi totale.

Mais rien ne doit décourager les initiatives et si quelques uns d'entre vous (peut-être dans un cadre régional plus pratique), désirent reprendre en main la chose, nous serions parmi les premiers participants, en espérant bien, cette fois, ne pas être les seuls.